



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Patrimoine culturel immobilier

### **Le collège de Granges-près-Marnand pourra conserver en partie ses fenêtres d'origine**

**Grâce à l'entremise du chef du département en charge du patrimoine bâti du canton, la Municipalité de la commune de Valbroye et la section vaudoise de Patrimoine suisse sont parvenus ce jour à un accord sur les rénovations contestées du collège de Granges-près-Marnand. Inscrit à l'inventaire cantonal avec la note «2» d'importance régionale et mentionné à l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS), cet édifice bâti en 1905 pourra conserver ainsi tout ou partie de ses fenêtres d'origine, en chêne avec leur double vitrage hivernal, à condition de les adapter au standard de confort et d'efficacité énergétique actuels.**

Patrimoine suisse et sa section vaudoise ont déposé en juin 2019 une opposition contre le projet de la Municipalité de Valbroye d'installer de nouvelles fenêtres en bois et aluminium avec triple verre isolant dans le cadre des travaux de rénovation du collège de Granges-près-Marnand. Au terme de la mise à l'enquête, la Municipalité a levé cette opposition, entraînant un recours des associations auprès du Tribunal cantonal. Dans son arrêt de décembre 2020, la Cour de droit administratif et public a débouté les recourantes, estimant d'une part que la pose de nouvelles fenêtres ne dénaturait pas de manière rédhibitoire les caractéristiques architecturales de la construction, et d'autre part que ce remplacement entraînait une amélioration considérable de l'isolation thermique du bâtiment.

Pour l'Etat de Vaud soucieux de sa mission de sauvegarde du patrimoine bâti, le collège de Granges-près-Marnand est un exemple remarquable d'architecture scolaire du début du 20<sup>e</sup> siècle. A défaut de classement, son intérêt reconnu tant au plan cantonal que national le place sous la protection de l'actuelle Loi vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). Garant de cette législation, l'Etat a autorisé les travaux projetés, tout en recommandant le maintien des fenêtres d'origine, qui constituent un patrimoine particulièrement menacé.

Face à la décision judiciaire, le conseiller d'Etat Pascal Broulis a décidé d'anticiper les

nouvelles dispositions de la future Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), actuellement à l'examen du Grand Conseil, afin de proposer une médiation aux deux parties. A l'appui de cette démarche, l'Etat a mandaté une étude indépendante, qui conclut au bon état de conservation d'une partie des menuiseries, permettant leur sauvegarde avec la possibilité de les adapter aux normes actuelles. Un vitrage isolant pourrait alors remplacer le vitrage simple, la pose d'un joint dans un système de rainurage améliorerait l'étanchéité, et le maintien de la fenêtre hivernale intérieure augmenterait les performances phoniques.

Les représentants des associations comme ceux de la commune ont repris le dialogue et sont parvenus à un accord de principe. Patrimoine suisse renonce à porter l'affaire devant le Tribunal fédéral. En contrepartie, la Municipalité de Valbroye demandera des devis précis en vue d'une restauration des fenêtres et s'engage d'ores et déjà à conserver la façade nord d'origine. La façade sud nécessitant de l'avis unanime le remplacement complet des menuiseries, le traitement des faces est et ouest fera l'objet d'une évaluation ultérieure en fonction des contraintes techniques et financières. Au-delà de l'enjeu patrimonial, il en va aussi selon Pascal Broulis de la sauvegarde de l'artisanat local et de la promotion des savoir-faire dans le secteur de la menuiserie de restauration.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 janvier 2021

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Guy Delpedro, syndic de la commune de Valbroye

Patrice Favre, municipal des finances et des bâtiments

Béatrice Lovis, présidente de la section vaudoise de Patrimoine suisse